

## **PRESENTATION DU MASTERE DROIT DES AFFAIRES**

### **Présentation**

Le Mastère de Droit des affaires fonctionne depuis la création de la faculté en 1987-1988 (anciennement dénommé : DEA en Droit économique et des affaires).

Comme tout Mastère de recherche, il offre une formation théorique et pratique dans les matières juridiques de base et a pour vocation de dispenser un enseignement bilingue polyvalent permettant de préparer à la thèse de doctorat et aux concours de recrutement dans l'enseignement supérieur.

Il est organisé en quatre semestres : trois semestres d'enseignements fondamentaux et un semestre de préparation d'un mémoire de recherche.

Il est à noter que les enseignements de ce Mastère sont assurés par des enseignants tunisiens spécialistes de la matière qui leur a été attribuée. Certains d'entre eux sont des anciens de ce Mastère .D'ailleurs, ce Mastère a fourni à la faculté nombre de ses enseignants chercheurs qui occupent aujourd'hui des fonctions de professeur, de maître de conférences, de maître-assistant et d'assistant. Il a, par ailleurs, permis d'enrichir l'Université tunisienne, la magistrature, le barreau, la fonction publique et les entreprises économiques (banques, assurances etc.) de juristes spécialistes en Droit des affaires.

### **Objectifs**

L'objectif des Mastères de recherche consiste, d'abord, à conduire les étudiants à préparer et soutenir une thèse de Doctorat. Ce faisant, il prépare à la recherche, à l'enseignement supérieur, aux autres carrières de la fonction publique et à toutes les professions en lien avec le Droit des affaires.

### **Critères de sélection**

Les étudiants postulant pour ce Mastère doivent être titulaires d'une Licence en Droit Privé. Une présélection est effectuée au vu des résultats obtenus durant les trois années de la Licence. Les étudiants venant d'autres institutions sont soumis à un entretien oral.

### **Enseignements dispensés dans le cadre de ce Mastère**

Semestre 1 : Droit du commerce international ; Droit bancaire ; droit pénal des affaires ; droit social ; incitations fiscales et financières.

Semestre 2 : Droit de la propriété intellectuelle ; droit des sociétés commerciales ; les Contrats ; droit des sûretés ; droit des assurances.

Semestre 3 : Droit de l'arbitrage ; Droit maritime ; Droit de l'investissement ; Droit du marché financier ; Règlement amiable des différends.